

Écologie, morale et évangile

La présente réflexion est motivée par le document proposé par les rapporteurs nationaux de l'Église protestante unie de France, à propos du thème synodal intitulé « Écologie, quelle(s) conversion(s) ? ». Mais il est probable que les critiques formulées ici pourraient être reprises à propos d'autres documents d'« écologie chrétienne » – pensons par exemple à ceux du Conseil œcuménique des Églises – tant il semble y avoir un certain conformisme quant à la manière d'aborder ces problèmes.

1. Évidence et conformisme

L'idée-force qui se dégage du document synodal est qu'une repentance et une conversion sont commandées par le constat du mal écologique. Il y a un mal sous la forme des multiples désastres qui nous frappent, et menacent de nous frapper toujours plus, jusqu'à l'anéantissement, si rien n'inverse cette tendance : c'est inacceptable, il faut que cela s'arrête, il faut changer de direction, se repentir et se convertir. D'ailleurs, chaque jour la réalité de ce mal devient toujours plus évidente. La démarche suivie dans le document synodal consiste donc à partir du constat évident du mal écologique pour conduire à la repentance. Ainsi la conversion serait une réponse qui, par un ensemble d'attitudes et de pratiques, contribuerait à faire cesser ou du moins ralentir le réchauffement climatique, la pollution des sols et des océans, etc. Du coup, le mal est connu, bien connu, parce qu'il est devenu évident – quoique son ampleur ne cesse de nous surprendre –, tout comme en retour le bien à viser est connu, et lui aussi évident, en ce qu'il est correction voire suppression de ce mal. C'est typiquement ce que l'on peut appeler un *combat* : il y a un mal, bien identifié, à supprimer pour parvenir à un bien. Et il est probable qu'il faille en effet *se mobiliser* pour *se battre* contre un certain nombre d'*adversaires* qui n'ont pas intérêt à ce que cela change : d'une part, des adversaires extérieurs comme ceux qui dominent l'économie d'hyperconsommation de notre monde, d'autre part des adversaires intérieurs, à savoir tout ce qui forme et alimente nos égoïsmes éduqués et soumis aux jouissances de la grande consommation.

La première interrogation est la suivante : que vient faire l'Évangile dans cette logique ? Dans ce combat ? Si le mal est identifié, et du coup le bien aussi, pourquoi invoquer l'Évangile ? Pourquoi invoquer le culte et ses différents temps liturgiques ? Pourquoi parler de repentance et de conversion ?

Attention, évitons le malentendu : il faut soutenir sans réserve que le culte est le lieu de la prière incarnée des chrétiens. Donc prier, sous forme d'intercession, pour la préservation du monde dans ses dimensions politiques, économiques, sociales, et donc écologiques et environnementales, est non seulement justifié mais nécessaire. On prie bien pour les autorités et pour que la justice règne partout dans le monde, or la réalité écologique nous largement toutes ces dimensions puisque les désastres touchent déjà énormément de populations et, comme toujours, les plus pauvres. De la même façon, si les prières de repentance, individuelles ou collectives, ne doivent pas être des ritournelles abstraites et superficielles mais être profondément incarnées, elles peuvent et doivent en passer par des réalités écologiques et environnementales

lorsque c'est nécessaire. Sauf qu'une chose est de porter devant Dieu des réalités incarnées dans l'« humilité » et la non-maîtrise de l'intercession ou de la repentance, autre chose est d'essayer de rendre « évangélique » un combat où l'itinéraire est déjà tout tracé. Une chose est de prier en attendant des réponses, des exaucements, et en cultivant ainsi le désir et l'attente du veilleur, autre chose est de demander la bénédiction d'un combat (qu'il ne faut pas confondre avec la bénédiction du combattant). Bref, du côté du rapport à Dieu (le « prêtre », selon la typologie proposée dans le document synodal), il me semble donc que les choses restent assez floues.

Du côté du « prophète » : en quoi l'Église prêchant l'Évangile peut-elle se singulariser en reprenant tel quel ce combat ? Ou plus exactement, peut-elle porter une Parole Autre dans ce combat qui finalement est bien connu et balisé. Certes, la responsabilité de l'Église et des chrétiens est d'assumer tout un tas de combats qui vont dans le sens du bien commun, et ceux concernant l'écologie sont aussi légitimes qu'impératifs. Aussi, il nous semble parfaitement indiqué d'exhorter l'Église à joindre sa voix, même petite et noyée dans le concert de toutes celles qui vont dans ce même sens, pour continuer d'inviter à la responsabilité et à l'éveil des consciences, comme elle le fait pour d'autres causes. Mais il ne faut pas confondre prophète et militant, en tout cas si l'on soutient que le prophète est porteur d'une Parole Autre et pas uniquement de celle du peuple ou du roi...

Arrivés à ce point il y a, nous semble-t-il, deux voies possibles : soit on en reste là, au niveau de ce combat, en contribuant à la militance écologique et, quand bien même on l'habite à bon droit avec sa foi et les forces que l'on puise en elle, on laisse de côté toute référence à l'Évangile (sinon par l'intercession et le combat intérieur) ; soit on fait le pari que l'Évangile peut nous conduire ailleurs (pas dans un « plus » quantitatif mais un « ailleurs » qualitatif). La première voie est légitime et en aucun cas une trahison. En revanche, elle a le devoir d'être claire dans son discours (la suite, nous l'espérons, éclairera pourquoi).

2. Évangile et morale

Ce pari que l'Évangile peut nous conduire « ailleurs » que dans la seule militance, nous ne prétendons pas le décrire de manière exhaustive mais nous souhaitons l'esquisser maintenant à grands traits.

Avant d'aller plus loin, toutefois, il convient de discerner plus précisément le problème de fond, qui provient de ce que la proposition de travail synodal identifie trop rapidement le mal (ou la faute) et le péché. Pour bien préciser cette terminologie qui peut varier selon les usages, disons ici que le « mal », la « faute », appartient au registre moral, alors que le « péché » appartient au registre relationnel et existentiel, autrement dit au registre théologique. Car si, naturellement, ces deux registres sont toujours articulés, il faut néanmoins les distinguer, les différencier. Or, il se trouve que dans la démarche proposée dans le document synodal, ils sont purement et simplement confondus.

Cette question de la distinction entre le registre moral et le registre théologique nous reconduit directement au cœur de la Réforme pour laquelle, justement, la

catégorie du péché ne va plus se superposer et se confondre avec le champ moral, mais va prendre une signification strictement existentielle et relationnelle. Car si péché et morale se confondent, cela signifie qu'il est possible d'être vertueux, c'est-à-dire de *faire le bien au plan moral* (et de ne pas faire le mal) et ainsi de *participer à notre propre justification au plan théologique*. Or, comme l'on sait, à partir de la Réforme il ne s'agit plus de « faire son salut ». La critique de la justification par les œuvres à l'origine de la Réforme n'est pas seulement la critique de pratiques abusives (les indulgences) mais surtout du système théologique qui les permettent en identifiant péché et faute, salut et morale, Évangile et éthique.

Pour illustrer cette différence et articuler cette notion de péché avec notre problématique, nous pouvons nous référer à la pensée de Jacques Ellul. En effet, il est question dans le document synodal, comme souvent dans toute réflexion écologique d'inspiration chrétienne, de l'évocation et de la lecture de Jacques Ellul qui fut, c'est bien connu, une sorte de visionnaire en ce qui concerne les préoccupations écologiques. Mais il ne faut pas oublier qu'Ellul, en préambule à son immense œuvre éthique, commence par opérer une critique radicale de la morale. Il vaut la peine de relire *Le vouloir et le faire*, dans lequel Ellul, relisant les premiers chapitres de la Genèse, fait l'hypothèse que le fruit interdit n'est rien d'autre que *la prétention à connaître le bien et le mal* – c'est à dire la morale –, tandis que le seul Bien vivant et vivifiant est la relation à Dieu (donc la foi, le registre théologique). Fidèle à la Réforme, Ellul *distingue* ainsi Évangile et morale. Pour lui, toute morale, même si elle demeure par ailleurs nécessaire et incontournable pour le fonctionnement du monde, n'en demeure pas moins *l'expression du péché* ! Dans notre cas : **certes, le désastre écologique et la dévastation de la planète relèvent certainement du registre du péché, mais la sauvegarde et la préservation de la planète par des moyens moraux en relèvent tout autant.** Et si la morale de développement qui a conduit à ce désastre relève évidemment du péché, **celle qui prétend à une meilleure préservation écologique en relève tout autant.** Gardons en réserve cette idée, que nous expliciterons par la suite.

3. Idole et vérité

En outre, si du vivant d'Ellul les désastres et menaces écologiques étaient peu reconnus ou si, à tout le moins, la conscience écologique était encore très marginale, aujourd'hui nous sommes dans la situation inverse. Mis à part quelques scepticismes affichés, la morale dominante a largement viré en faveur de cette prise de conscience, par conséquent les catégories écologiques constituent la *nouvelle morale* et désignent *un nouveau mal* (donc également *un nouveau bien*) qui sont devenus évidents et reconnus par tous. Que des intérêts économiques puissants ralentissent, voire bloquent, les prises de décision que cette morale implique, ne change rien à la victoire et à la réalité de ce tournant constitué par la prise de conscience écologique globale. D'ailleurs, il saute aux yeux que les grosses entreprises polluantes font tout pour paraître « vertes » et « écolocompatibles », et qu'elles ne peuvent pas se permettre de revendiquer publiquement un autre type de morale, malgré leur

puissance et leur influence – pour ne pas dire leur domination – dans la réalité. L'écologie est donc bel et bien devenue la morale dominante. Or, qui connaît l'œuvre du penseur bordelais sait bien qu'il se méfiait toujours des victoires... C'est donc cette victoire de *l'écologie en tant que morale* qu'il faut pouvoir interroger. Et ce d'autant plus qu'il n'y a probablement que le chrétien qui puisse faire ce travail critique *sans le faire au nom d'une autre morale* (ou d'un scepticisme), mais au nom de cette *autre conception du Bien qu'est la foi*. C'est donc bel et bien la dimension du péché présente en toute morale que le chrétien peut et doit interroger dans la morale écologique et, encore une fois, lui seul est capable de faire cela sans invoquer une autre morale, sans lui opposer des arguments simplement moraux, mais en mettant en avant des arguments « évangéliques » (c'est-à-dire fondés sur la justification par la foi *seule*, sans les œuvres de la morale).

Ici, nous précisons tout de suite que les morales, si elles sont toujours quelque part expressions du péché, d'une part sont incontournables, et d'autre part ne se valent pas ! Il va de soi que certaines morales sont plus justes, dans le champ moral en tant que tel, que d'autres. En l'occurrence, la préoccupation écologique est plus juste sur le plan moral, dès lors qu'elle a le souci des millions de personnes concernées par les effets désastreux du réchauffement climatique, par rapport à une morale de la seule croissance économique, indifférente aux effets collatéraux qu'elle engendre et a fortiori indifférente aux gens qui devront en payer le prix. Le champ du bien et du mal, le champ moral est certes distinct du champ théologique et sotériologique, mais il existe et doit être habité et travaillé avec sérieux. Le chrétien est appelé à la responsabilité. Et c'est bien pour cette raison que l'engagement militant écologique nous paraît fondé. Mais il n'en demeure pas moins que l'on doit attendre aussi autre chose de la part du chrétien qu'un simple alignement sur la morale écologique. On attend de lui une réflexion *éthique* inspirée de l'Évangile : en l'occurrence, l'éthique consiste justement à *interroger* au nom de l'Évangile la dimension « idolâtrique » inhérente à toute morale.

En effet, parce que les morales sont toujours l'expression du péché, l'on doit les envisager avec distance sans les sacraliser ni les absolutiser. C'est précisément là que l'Évangile permet une véritable lucidité et une authentique liberté : **les morales sont toujours à envisager comme partielles et provisoires**. Elles ne sont jamais justes sur le plan théologique et ce, alors même que – selon Ellul – *toute morale prétend être absolue et sacrée*. Il y a toujours de l'idole dans la morale. Concrètement, tout le monde a déjà pu remarquer que l'« écologie » fait l'objet d'observances et de zèles religieux, avec ses interdits, ses culpabilisations, ses rites de pénitences, et donc ses hypocrisies pharisiennes conscientes et inconscientes. Prenons l'exemple de cette jeune femme qui refuse de survoler l'île de La Réunion en ULM pour cause de gaz à effet de serre... alors qu'elle était arrivée dans l'île depuis la métropole en avion de ligne ! Ou cette personne qui brocarde l'utilisation des sulfureuses capsules Nespresso... et commande son café bio sur internet en ignorant, ou voulant ignorer, les effets collatéraux de sa propre consommation ! On doit rire, naturellement, de ces contradictions, mais on aurait tort de penser qu'elles ne révèlent rien sur ce que l'humain joue de religieux dans ses options morales. D'ailleurs,

notons à ce propos que les choses deviennent critiques à partir du moment où on ne peut plus en rire. Car, selon Ellul, **c'est bien cette prétention à s'absolutiser et à se sacraliser qui caractérise la marque du péché sur toute morale**. Par conséquent, leur refuser cette place et cette temporalité en les limitant et en les relativisant est certainement la voie pratique incontournable pour toute résistance et lucidité évangéliques.

La morale écologique est donc plutôt à promouvoir contre celle du développement illimité, non pas parce que cette dernière relèverait davantage du péché que la première, mais parce que *dans la situation dans laquelle nous sommes*, elle paraît – provisoirement et partiellement – la plus responsable. Le discernement théologique et sa critique ne consistent donc pas à décrédibiliser un effort moral sous prétexte du péché. Il ne s'agit nullement de rejeter l'écologie. Il s'agit de **ne pas confondre l'Évangile et la morale**, donc de sortir des conformismes et de leur prétention au sacré (qui correspond à la logique même de l'idolâtrie).

4. Technique et toute-puissance

Toujours avec Ellul, et nous terminerons là-dessus, l'on a de bonnes raisons de penser que le désastre écologique est dû en grande partie au fait qu'il y a quelque chose qui est compris comme *sacré* dans ce qu'il appelle « la technique ». L'humain sacralise la technique, ainsi il a substitué la question des moyens à celle de la fin, de la finalité. Dans la technique, on ne fait pas « pour », **en vue de** (une finalité), mais on fait **parce qu'on peut** (on en a les moyens). Il y a un sentiment de toute-puissance et d'illimité qui est ainsi ouvert et alimenté par la technique. Et bien évidemment l'humain se trouve par là de plus en plus coupé de la nature, de son corps, de son environnement. Il est devenu plus abstrait, plus augmenté, et il se désincarne. C'est cette réalité qui vient probablement convoquer la notion à la fois tangible et théologiquement délicate (impensable ?) de « création ».

Aussi toute la question est de savoir si l'on peut véritablement opposer à la technique et à sa morale une autre morale plus respectueuse de la « création ». À notre avis, quand on observe la tournure que prend l'écologie, ce sur quoi elle repose, il paraît clair qu'elle restera un avatar de la technique : certes, il y aura sans doute deux compréhensions extrêmes avec, d'un côté, un usage décomplexé de la technique pour contrebalancer les méfaits actuels de la technique et, de l'autre côté, une approche plus respectueuse mais qui ne sera pas moins technique, au sens où elle restera une discipline d'« ingénieur » qui nécessite une vision globale d'« ingénieur » dans laquelle la toute-puissance passera par des chemins plus détournés. Le caractère technicien de la morale écologique devrait nous inciter au soupçon, à la vigilance critique.

Thibaut Delaruelle